

La communication orale et la communication écrite diffèrent principalement par leur mode de transmission et leur immédiateté : 1.- Communication écrite : Elle crée un enregistrement durable qui peut être consulté ultérieurement. Mode de transmission : – Communication orale : Elle se fait par la parole et inclut des éléments non verbaux comme le ton, le volume et les gestes. Ces différences influencent la manière dont les informations sont perçues et interprétées dans chaque contexte. 2.3.